

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Martin Nadaud - BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée professionnel Martin Nadaud - BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air - en apprentissage (26538)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Martin Nadaud - BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air - en apprentissage (26538)	Jury par défaut	Tous les candidats	2	34	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français	Notes de première et de terminale	Important
	Notes d'anglais	Notes de première et de terminale en anglais	Important
	Mathématiques et physiques-chimie	Notes de première et de terminale en mathématiques et en physiques-chimie	Très important
	Notes de spécialités	Notes de première et de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champ "méthodes de travail de la fiche Avenir"	Très important
Savoir-être	Capacité à s'investir	Champ "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir et appréciation du chef d'établissement	Essentiel
	Autonomie dans le travail	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Important
	Assiduité	Appréciations des professeurs (absences non justifiées) des bulletins scolaires de terminale	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Champ "engagement citoyen" de la fiche Avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les parcours n'ayant pas eu d'enseignement de physique-chimie au lycée
- Les problématiques d'absentéisme au lycée

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordées de la réussite est pris en compte

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Elle a ensuite examiné chaque candidature pour élaborer le classement final

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Eviter les lettres de motivation générique qui peuvent convenir à n'importe quelle formation
- Bien se renseigner sur les contenus de formation afin de faire un choix éclairé
- Prendre un minimum de renseignements sur l'établissement où vous postulez (zone géographique, modalités d'hébergement ou de transport,...)
- Ne faire que des voeux pour lesquels le candidat est prêt à accepter la place

Signature :

Christine MAITRE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Martin Nadaud